

Pour et contre l'ouverture le dimanche

PAR RONALD WHITE



La question des heures d'ouverture est liée à des enjeux importants, comme la conciliation travail-famille et l'arrivée en masse de la génération Y sur le marché du travail.

Une bonne décision

Lorsqu'on lui pose cette question, Steve Jacques, directeur général de la coopérative des Cantons, propriétaire de

trois magasins à Coaticook, Magog et Saint-François-Xavier de Brompton, n'a aucune hésitation: « Ouvrir le dimanche, c'est un acquis. Nous, on ne reviendrait pas en arrière. »

Le directeur, dont les trois établissements totalisent une superficie de 23 000 pieds carrés, est d'avis qu'il est avantageux d'ouvrir le dimanche, même s'il est difficile de répartir le personnel compétent sur un



« Ouvrir le dimanche, c'est un acquis. Nous, on ne reviendrait pas en arrière. » Steve Jacques, à droite sur la photo, propriétaire de la Coop des Cantons, est catégorique. Il est accompagné de Laurent Godbout, son dg à Coaticook, l'un des trois magasins de l'entreprise.

horaire de sept jours. « Nous sommes très contents d'être ouverts le dimanche, parce que cela nous a permis d'augmenter notre chiffre d'affaires », dit-il.

Claude Gilbert est président-directeur général de la coopérative forestière propriétaire du magasin Roch Barette, dont il a la responsabilité. Le commerce de 4000 pieds carrés est situé dans le village de

Parmi les commentaires reçus par Internet :

« LES HEURES ADDITIONNELLES SERVENT DANS NOTRE CAS À SERVIR UN MARCHÉ DE CONTRACTEURS. »

« LA VIE FAMILIALE A CHANGÉ, LE STRESS A AUGMENTÉ, LA PÉRIODE DE REPOS A DIMINUÉ, ON LAISSE UN BIEN MAUVAIS HÉRITAGE À LA RELÈVE ET AU PERSONNEL EN PLACE. »

« COMME PROPRIÉTAIRES ÇA NOUS OBLIGE À AUGMENTER NOTRE NOMBRE D'HEURES DE PRÉSENCE AU TRAVAIL. C'EST TUANT! »

« PRESSION NÉGATIVE SUR LE CLIMAT DE TRAVAIL. CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE PLUS DIFFICILE. »

« QUE LA QUESTION DES HEURES SOIT DÉCIDÉE PAR DES MARCHANDS ET NON PAR DES MULTINATIONALES. »

« AVEC LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE QUI NE FAIT QUE COMMENCER, IL FAUT FAIRE PRESSION AU GOUVERNEMENT POUR INTERDIRE L'OUVERTURE DES COMMERCES AU DÉTAIL LE DIMANCHE. »

« JE SUGGÈRE LA FERMETURE OBLIGATOIRE DES COMMERCES À 18 H LES LUNDIS, MARDIS ET MERCREDIS. »

« IL NE SE FAIT PAS PLUS DE VENTE PARCE QU'ON EST OUVERT LE DIMANCHE, IL NE SE FAIT QU'UN DÉPLACEMENT DES VENTES. »

« QUE L'ADMACQ AIDE À INTERDIRE D'OUVRIR LE DIMANCHE POUR FAIRE PLACE À NOS FAMILLES. »



Claude Gilbert, président de la Coopérative forestière de Rémigny, pose ici dans le Magasin Roch Barrette.

Rémigny, à mi-chemin entre Ville-Marie et Rouyn-Noranda, dans le Témiscamingue.

«Nous autres, on ne suit pas les heures d'ouverture des grandes chaînes situées en ville, dit-il. Nous sommes ouverts de 8 heures du matin à 8 heures du soir, six jours par semaine et nous ouvrons même à 7 heures du matin, les mardis et les jeudis. Le dimanche, nous sommes ouverts de 10 heures à 4 heures de l'après-midi, sauf en hiver quand nous fermons à 2 heures, parce que les affaires sont plus tranquilles et que nos employés veulent avoir un peu plus de temps avec leur famille.»

M. Gilbert avoue que la gestion des horaires de travail est la partie de son travail qui lui donne le plus de fil à retordre.



Gabriel Dupont, quant à lui, est directeur des centres de rénovation des onze

magasins Dynaco BMR dans le Bas-du-Fleuve, qui sont situés de Montmagny à Matane, le long du fleuve, et jusqu'à la limite du Nouveau-Brunswick, à l'intérieur des terres. Il confie qu'il a entrepris une réflexion en ce qui a trait à la possibilité d'ouvrir sept jours par semaine. «Pour l'instant, aucun de nos magasins n'est ouvert le dimanche», dit-il, expliquant que



ceci reflète la philosophie de la coopérative agroalimentaire qui est propriétaire. «Nous pensons à la vie de famille de nos employés, qui est très importante pour une coop.»

Par contre, il admet également que ses magasins, dont la superficie varie de 4000 à 10 000 et même jusqu'à 30 000 pieds carrés, font un volume important d'affaires avec des entrepreneurs qui, eux, ne magasinent pas le dimanche. Il précise que le fait de devoir répartir adéquatement

son personnel, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, représente un frein additionnel à l'ouverture le dimanche.

Une nouvelle génération

Stéphane Simard est un expert des questions entourant la gestion de la main-d'œuvre, plus particulièrement celles qui concernent la génération Y, composée de jeunes âgés de 18 à 30 ans. «Ces jeunes-là sont employés en grand nombre dans les commerces tels que les quincailleries et les magasins de rénovation et il faut savoir communiquer avec eux», dit-il.

Il explique qu'au début des années 90, ces jeunes ont vu leurs parents se faire mettre à pied par les entreprises, après avoir consacré leur vie au travail. Ils ont donc conclu que, dans la vie, ils passeraient en premier et que le travail viendrait en deuxième place.

«IL FAUT TROUVER UN SENS AU TRAVAIL DE CES JEUNES, LUI DONNER UNE SIGNIFICATION, DIT-IL, EN LEUR FAISANT COMPRENDRE QU'ILS NE SONT PAS LÀ SIMPLEMENT POUR VENDRE DES BOÎTES DE CLOUS, MAIS BIEN POUR AIDER LE CLIENT À RÉALISER UN PROJET IMPORTANT.»

D'autre part, il faut éviter de leur imposer des décisions, car les membres de la Génération Y veulent avoir leur mot à dire. «Pour leurs horaires de travail, laissez-les s'entendre ensemble; ils trouveront la solution, dit-il. Et s'il faut les faire travailler un dimanche, offrez-leur un cadeau en échange. Pas nécessairement de l'argent, mais peut-être la possibilité d'accumuler leurs heures ou d'obtenir plus de flexibilité en échange.»

Selon M. Simard, il est possible de gérer avec succès cette nouvelle génération d'employés. «C'est non seulement possible, mais nous n'avons pas le choix. Ces jeunes sont là, et pour longtemps. Ils ont une bonne estime de soi, en plus ils sont en demande et ils le savent», conclut-il.

Que fera l'ADMACQ?

L'ADMACQ n'a pas encore de position tranchée. Elle invite ses membres à poursuivre la réflexion et à s'exprimer sur la question suivante : est-ce inévitable pour les marchands d'ouvrir le dimanche? » La direction va sonder les autres associations patronales et pourrait provoquer la tenue d'un débat public sur la question.

« LE CONSOMMATEUR QUI ENTRE CHEZ IGA NE RECHERCHE PAS UN CONSEILLER, MAIS QUAND IL VA DANS SA QUINCAILLERIE, OUI. »

Le PDG Richard Darveau prévient cependant de ne pas confondre la problématique des marchés d'alimentation avec la nôtre. Notre réalité est tellement différente. Le consommateur qui entre chez IGA ou Métro ne recherche pas un conseiller, encore moins un expert. Mais quand il va dans sa quincaillerie ou dans son centre de rénovation, il veut être guidé, il veut des conseils. Ce fait indéniable oblige souvent les propriétaires eux-mêmes à travailler sept jours sur sept, ou du moins à avoir leurs meilleurs éléments toujours disponibles. Le rythme est vraiment difficile à maintenir après quelques années.

Rappelons que l'ADMACQ a déposé, en janvier 1990, un mémoire à la Commission sur l'économie et le travail, se prononçant clairement contre l'ouverture des magasins le dimanche, jugeant que la demande des consommateurs ciblait uniquement les marchés d'alimentation.

Nous alléguions à l'époque, avec plein de bon sens, qu'une plage totale d'ouverture de 62 heures par semaine suffisait amplement aux citoyens tout en permettant à nos employés et aux propriétaires d'avoir une vie sociale et familiale normale.

La position tranchée du mémoire reposait sur un sondage de février 1988 où les 230 marchands qui avaient répondu s'étaient prononcés contre l'ouverture les dimanches et toute prolongation des heures d'ouverture à une hauteur de 85%.

Le mémoire de l'ADMACQ soulignait également la concurrence déloyale de magasins n'ayant pas rapport avec la quincaillerie ou les matériaux de construction, par exemple les pharmacies et les épiceries. Si ces derniers recevaient la permission d'ouvrir les dimanches, il fallait cependant que l'État veille au grain pour éviter qu'ils offrent tout et n'importe quoi aux consommateurs.

Décidément, la Commission des affaires sociales et politiques — dont la création est projetée par la nouvelle direction de l'ADMACQ — pourrait avoir les heures d'ouverture comme premier sujet de réflexion!

« AVOIR DES HEURES D'OUVERTURE QUI PERMETTENT UNE VIE SOCIALE ET FAMILIALE AUX PROPRIÉTAIRES ET AUX EMPLOYÉS »

- EXTRAIT DU MÉMOIRE DE L'ADMACQ, JANVIER 1990.